

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

		Cadre réservé à l'autori	té environnementale							
	Date de réception :	Dossier complet le		N° d'enregistrement :						
	17-08-17	17-08-17		2017-5273						
I		1. Intitulé d	du projet							
	Régularisation d'un plan d'eau soumis à autorisation sur les communes de Pompaire (79) et Beaulieu sous Parthenay									
ı	2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)									
	2.1 Personne physique									
	Nom CHASSAGNY	Pré	nom Noël							
	2.2 Personne morale									
1	Dénomination ou raison sociale									
	Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne mo									
1	RCS / SIRET		Forme juridique							
	Joign	ez à votre demande	l'annexe obligatoire r	ı°1						
	3. Catégorie(s) applicable(s) du table	eau des seuils et critères dimensionnement corr		2-2 du code de l'environnement et						
	N° de catégorie et sous catégorie			seuils et critères de la catégorie tres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)						
	21. Barrages et autres installations destinées à retenir les eaux ou à les stocker. d) Installations et ouvrages destinés à retenir les eaux ou à les stocker, constituant un obstacle à la continuité écologique ou à l'écoulement des crues, entraînant une différence de niveau supérieure ou égale à 50 cm pour le débit moyen annuel de la ligne d'eau entre l'amont et l'aval du barrage ou de l'installation. IOTA: 1.2.1.0: Prélèvement d'un débit Q dans un cours d'eau ou sa nappe d'accompagnement 1.3.1.0: Prélèvement en ZRE 3.1.1.0: Ouvrage entraînant une différence de niveau de la ligne d'eau du cours d'eau entre l'amont d'aval du barrage ou de l'installation.									
r		4. Caractéristiques g	énérales du projet							
	Doivent être annexées au présent form			formulaire						
	4.1 Nature du projet, y compris les éve									
(Le plan d'eau de Mr Chassigny Noël, a été réalisé sans autorisation. Ce plan d'eau se situe en travers du cours d'eau, « La Coussaie », affluent de la Viette, noté comme permanent sur la carte IGN au 1/25000ème. Il est alimenté également par un écoulement recueillant des eaux de ruissellement qui proviennent du bourg de Pompaire. Ce dernier ne constituant pas un cours d'eau,									
ı	Le plan d'eau a un usage de loisirs et e	est utilisé pour une activi	té de pêche (pêche « r	no kill »)						
	La régularisation de ce plan d'eau va continuités hydrauliques et écologique		urs d'eau en rive gauch	le afin de reconstituer les						
	ll est situé dans la ZPS Bassin Amont du cette procédure, intégrera l'étude d'ir			loi sur l'eau, si il n'est soumis qu'à						

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Le plan d'eau existant à été créé dans les années 1960 par M FLEURY, ancien propriétaire.

Ce site servait semble t'il, autrefois, à l'extraction d'argiles.

Mr Chassagny a fait l'acquisition de cette propriété dans l'objectif de valoriser le site et y développer une activité de pêche de loisirs,

En 2015, un rapport de la DDT des Deux Sèvres signifiait à Mr Chassigny que cet aménagement, non régulier, devait faire l'objet d'un dépôt de dossier d'autorisation au titre de l'article L 214-3 du Code de l'environnement.

La régularisation nécessite la dérivation du cours d'eau. La faisabilité technique a été étudiée en 2016 et les coûts de réalisation ont pu être appréciés suite à la remise d'un devis de travaux établi par une entreprise de terrassement.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

Vidange du plan d'eau avec maintien d'une partie amont en eau,

Hors période d'alimentation du plan :

- -Contrôle de la topographie de la cuvette,
- -Test des qualités des argiles : imperméabilité à l'optimum proctor, densité etc,
- -Extraction des matériaux et réalisation de la dérivation en partie en remblai sur la rive gauche du plan d'eau

Aménagement des ouvrages de prise, de débit réservé, etc.

Remise en eau et ouverture de la dérivation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Contrôle des ouvrages,

La dérivation permettra de rétablir la continuité hydraulique totale du cours d'eau en période d'étiage,

Contrôle des débits réservés en période hors étiage

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).									
	utorisation au titre de la loi sur l'eau	, ,							
	lu projet et superficie globale de l'opé deurs caractéristiques	ration - préciser les un	ités de mesure utilisées Valeur(s)						
Surface du plan d'eau :		19 850 n							
Longueur de la dérivation :		280 ml							
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s)									
d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Longi. 46° 35' 56.2308"	Lat. 0° 14' 23.5'274"						
Commune de Pompaire : Lieudit « Les prés bas »	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b),								
Commune de Beaulieu sous	22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du								
Parthenay Lieudit « Les Brousses »	code de l'environnement :								
Elocali (Ceo Bioosses II	Point de départ :	.ong ° _ ' _ " _	Lat ° "						
	Point d'arrivée :	.ong°'"_							
	Communes traversées :								
	loignez à votre demande les anne	xes n° 2 à 6							
4.7 S'agit-il d'une modification/exten	sion d'une installation ou d'un ouvrage	e existant ? Oui	Non						
4.7.1 Si oui, cette installation of environnementale?	ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'u	ne évaluation Oui	Non X						
4.7.2 Si oui, décrivez sommaireme différentes composantes de votre									
indiquez à quelle date il a été au									

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	0	X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		$\overline{\mathbf{x}}$	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	0	X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	X		Plan d'eau
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	0	X	
Dans une zone de répartition des eaux ?	X	0	ZRE superficielle : Bassin amont du Thouet
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	0		
Dans un site inscrit?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	X		ZPS Bassin Amont du Thouet
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidend	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Actuellement le plan d'eau se situe dans le lit du cours d'eau La Coussaie
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines?		x	
ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	A priori non sauf si défaut de qualité des matériaux prélevés dans la cuvette
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?		X	Reconstitution de la continuité hydraulique et écologique
Milieu nature			X	Pas d'espèces patrimoniales recensées dans le DOCOB, mais plan d'eau recensé comme pouvant présenter un impact fort

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	\boxtimes	0	Très limité
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	_ _	X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	_ _	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	0	X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air?		X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	0	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		X	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	0	x	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identifi ; ? Non X Si oui, décriv			t-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
6.3 Les incide	ences du projet identifi X Si oui, décr			t-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les eff négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre	et
une annexe traitant de ces éléments):	

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi.

Les impacts du projet étant essentiellement liés au milieu aquatique, le dossier d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau qui comprendra également l'étude d'incidence Natura 2000, permettra d'appréhender suffisamment l'évaluation des incidences du projet sur les composantes environnementales en lien avec celui-ci.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	B.1 Annexes obligatoires						
	Objet						
1	Document CERFA n°14734 intitulé «informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou péti non publié;	itionnaire »	X				
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;						
	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le dans le paysage lointain;		X				
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) e 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environne projet de tracé ou une enveloppe de tracé;		X				
	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;						
-	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le pr susceptible d'avoir des effets.		X				

***	Objet	1, 7	
certifie s	9. Engagement et sig		
certifie su	9. Engagement et sig ur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus	natur X	
certifie so			





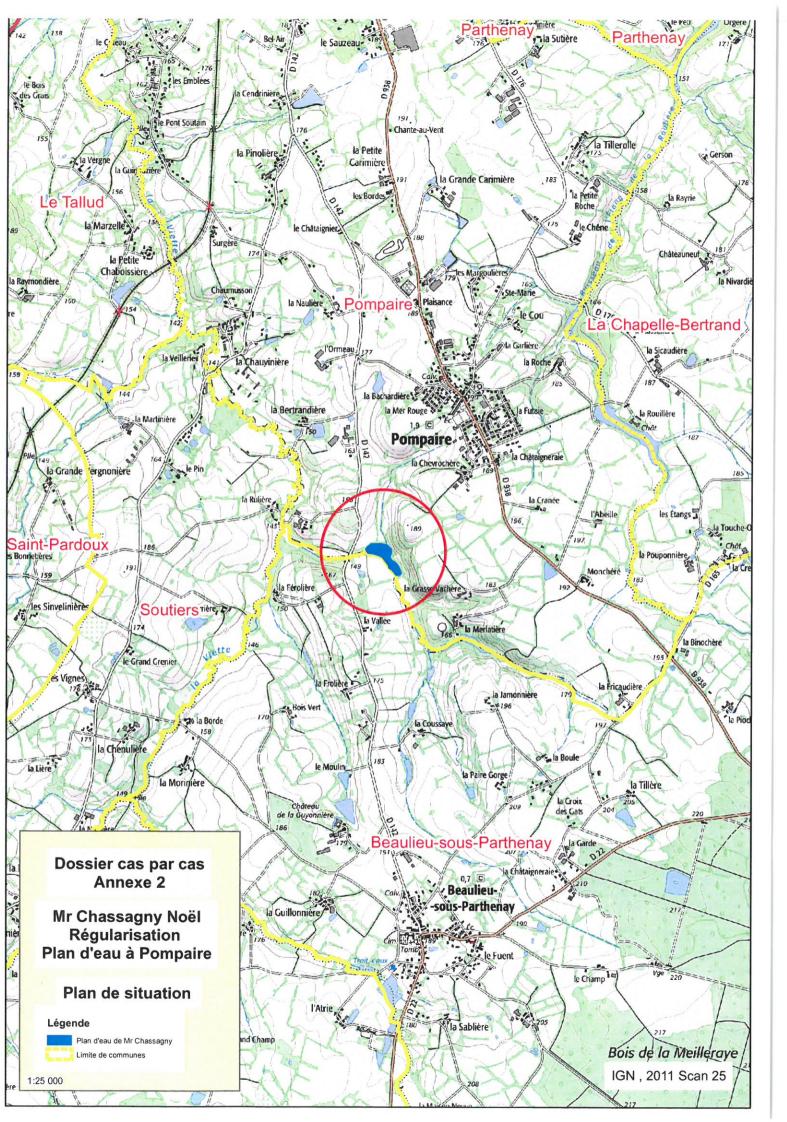
Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ DISTINCT LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique										
Nom	CHASSAG	NY			Prénom	Noël				
Adresse										
Numéro	26	Extension		Nom	de la voie	Rue des Fleu	rs			
Code Postal	79 200	Localité	Parthena	У		Pay	ys France			
Tél.	06 81 52	24 61			Fax					
Courriel					@					
Personne mora	le									
Nom					Prénom					
Adresse du siè	ège social									
Numéro		Extension		Nom	de la voie					
Code postal		Localité				Pay	vs .			
Tél.					Fax					
Courriel					@					
Personne habili	itée à fourni	r des renseig	nements su	r la pr	ésente dem	ande				
Nom					Prénom					
Qualité										
Tél.					Fax					
Courriel					@					

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

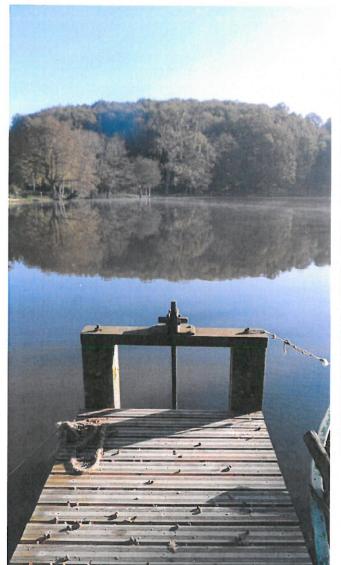




Mr CHASSAGNY Noël – Dossier cas par cas -Régularisation - Plan d'eau à Pompaire - Annexe 3



Vue de la queue du plan d'eau



3 photos depuis la digue





